

# Arrêté 2018-88 relatif à la constitution de la commission de recrutement du poste de PRAG PRCE en Lettres modernes ouvert au CU Mayotte au titre de l'année 2019

Le directeur du Centre Universitaire de Mayotte

*Vu le Code de l'éducation ;*

*Vu le décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;*

*Vu la circulaire MENESR n°2016-095 du 28 juin 2016 relative à l'emploi et à la procédure d'affectation des dans les établissements d'enseignement supérieur des enseignants du second degré ;*

*Vu l'avis du conseil d'administration siégeant en formation restreinte du 9 novembre 2018 ;*

*Vu le règlement intérieur du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;*

## ARRETE

### Article 1

Est constituée une commission pour le recrutement au poste de PRAG PRCE en Lettres modernes, ouvert au 1<sup>er</sup> septembre 2019.

### Article 2

La commission est composée comme suit :

NOM Prénom	Grade	Université d'appartenance	Fonctions
SIRI Aurélien	MCF	CUFR Mayotte	Directeur
MATHIEU Patrick	MCF	CUFR Mayotte	Co-responsable pédagogique (représentant)
BUATA Malela	MCF	CUFR Mayotte	Co-responsable pédagogique

#### Liste complémentaire

NOM Prénom	Grade	Université d'appartenance	Fonctions
RASOAMANANA Linda	MCF	CUFR Mayotte	Co-responsable pédagogique
ROSE Jean-Louis	PRAG	CUFR Mayotte	Enseignant de la discipline

### Article 3

Les travaux des membres de la commission se dérouleront sur la période du jeudi 15 novembre 2018 au mercredi 12 décembre 2018.

Fait à Dembeni, le 17 novembre 2018

Le Directeur du CUFR de Mayotte  
Aurélien SIRI

*Délais et voies de recours au verso*